

Chers membres du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Lionel-Groulx,

Encore une fois, l'année scolaire 2011-2012 en fut une bien mouvementée. Nouvelles règles pour le volet 2, comité d'audition sur la direction des études, sous-embauche à l'automne 2011, travaux fructueux à la table du CRT et, bien sûr, la grève étudiante furent parmi les nombreux dossiers qui nous ont tenu occupé.

Tout d'abord, notre travail avec la direction des études en CRT s'est poursuivi. En début d'année, nous avons déposé grief à propos de la sous-embauche et de l'ouverture de postes à l'automne. En effet, les membres du CRT estimaient que la sous-embauche était prévisible et évitable et que la direction n'avait pas révisé la prévision pour l'hiver en fonction de la sous-embauche. En conséquence, des postes qui n'ont pas été ouverts auraient dû l'être. Également, nous avons eu un problème d'intervention de la direction des études dans l'évaluation d'une étudiante. Cette intervention a mené à la demande, à travers une pétition de plus de 250 enseignantes et enseignants, d'une enquête sur les agissements de la direction des études. Le rapport du comité d'audition vient tout juste d'être déposé et l'exécutif syndical pourra y donner suite après l'avoir étudié.

Tout au long de l'année scolaire, nous avons également travaillé à modifier les nouvelles règles de répartition des allocations au volet 2. À la suite d'une consultation du conseil syndical et de l'assemblée générale, la partie syndicale du CRT a soumis les demandes adoptées en assemblée à la direction et la plupart d'entre elles ont été reçues et sont appliquées dans le projet de répartition déposé par la partie patronale. Évidemment, ce dossier sera à surveiller l'an prochain, au cas où il y aurait des modifications à apporter. Finalement, sur le projet de répartition 2012-2013, les circonstances particulières font que nous n'avons pas terminé les travaux. Par contre, nous pouvons saluer la transparence de la partie patronale qui, pour la première fois depuis des années, nous a transmis l'ensemble des règles et des données pour la répartition des volets 1 et 2. Il s'agit d'une grande avancée pour la partie syndicale du CRT qui demandait depuis longtemps ces données afin d'avoir une vraie négociation.

Encore une fois cette année, nous avons pu compter sur le soutien de notre adjointe Claudia Chartier qui, par son travail constant, rigoureux et remarquable, nous permet de poursuivre notre travail avec plus d'aisance. Notons également le soutien particulier que nous a apporté l'assemblée par sa mobilisation et sa solidarité sur plusieurs grands enjeux. Finalement, Claudie Bonenfant est venue se joindre à nous. Par sa participation à nos réunions d'exécutif, elle a insufflé de nouvelles idées à notre équipe. Espérons que cette expérience l'incitera à poursuivre son implication syndicale et inspirera la relève.

Finalement, nous ne pouvons passer sous silence la grève étudiante. Que nous soyons d'accord ou non avec la cause, nous devons convenir qu'il s'agit d'une situation historique pour le Québec. Il s'agit du plus grand mouvement de grève étudiant de notre histoire et, pour la première fois, cette grève étudiante a occasionné une loi spéciale aux conséquences désastreuses : atteintes aux droits d'association, d'expression et de grève et effets catastrophiques au point de vue pédagogique. L'exécutif syndical, tout au long de cette grève, a soutenu la position de l'assemblée générale, soit celle d'appuyer la lutte contre la hausse des frais de scolarité. Évidemment, cet appui se continuera l'an prochain si la lutte n'est pas terminée.

De plus, la communication avec les membres, la transmission de l'information, les négociations avec la direction, la liaison avec les étudiants, les communications à l'externe et les nombreuses assemblées générales nous ont accaparé énormément de temps. La plupart des dossiers, comme la participation à certaines instances, les rapports financiers, l'exécution de certains mandats, ont été paralysés par ce sujet durant l'hiver. La lutte a duré très longtemps, et comme plusieurs enseignants, les membres de l'exécutif sont maintenant à bout de souffle. Cette lutte, qui n'est pas encore terminée, a été affectée par la loi 12 (projet de loi 78) avec laquelle les étudiants et l'exécutif syndical devront jongler l'an prochain. Nous souhaitons, pour le climat au collège et pour le climat social en général, que les choses s'arrangeront durant l'été.

Voici donc notre bilan pour l'année 2011-2012.

Avec nos salutations syndicales,

Votre comité exécutif.

François Vervaet

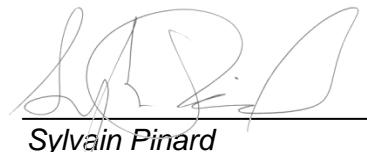
François Vervaet



Patrice Roy

Hélène Normandeau

Hélène Normandeau



Sylvain Pinard

Vie syndicale

- Faire des représentations auprès de la partie patronale pour améliorer nos conditions d'enseignement.
 - Nous avons demandé en CRT des clarifications sur la pratique quant à la suppléance et aux procédures d'application.
 - Nous avons rapporté les différents problèmes de la rentrée signalés par le conseil syndical et demandé des correctifs.
- Amorcer des discussions avec la partie patronale concernant les balises servant à l'allocation des tâches d'enseignement entre les départements.
 - Nous avons obtenu, en CRT, toutes les données nécessaires pour amorcer une telle discussion l'an prochain.
- Consulter les membres à propos de l'effet des nouvelles règles de répartition des allocations à la coordination, et suggérer en CRT les ajustements nécessaires.
 - L'assemblée générale et le conseil syndical élargi ont été consultés à plusieurs reprises. Il y a également eu une réunion informelle dans le but de préparer des propositions.
 - Les propositions retenues par l'assemblée ont été amenées en CRT et elles ont presque toutes été acceptées.
- Assurer une compréhension adéquate de la nouvelle convention collective FNEEQ.
 - Les membres de l'exécutif et certains membres du CRT ont participé à des formations données par la FNEEQ.
 - Deux membres de l'exécutif et un membre du CRT ont participé à des réunions sur la répartition des allocations en musique selon la nouvelle convention.
- Favoriser, développer et maintenir les alliances intersyndicales locales, régionales et fédératives.
 - Il y a eu un intersyndical avec les employés de soutien et les professionnels à propos de la santé et sécurité.
 - Le SEECLG a maintenu un contact avec l'association étudiante tout au long de la grève. Ce contact a été facilité par le comité de liaison formé en assemblée.
 - Le SEECLG a participé à une conférence de presse de concert avec les deux autres syndicats d'employés, l'association étudiante et la direction afin de dénoncer les injonctions dans le cadre de la grève étudiante et de réaffirmer son intention d'offrir un enseignement de qualité.
- Rehausser les liens avec les départements, par le truchement des délégués syndicaux et l'amorce d'une tournée des départements.
 - Il y a eu deux conseils syndicaux élargis portant sur la répartition des allocations au volet 2.
 - La tournée des départements sera à poursuivre l'an prochain.
- Stimuler la participation active aux diverses activités syndicales.
 - Par l'élargissement du conseil syndical, la participation a été augmentée. Par contre, cette ouverture ne pourra être maintenue pour chaque conseil, mais nous croyons qu'elle a permis aux membres de réaliser l'importance et l'utilité du conseil.
 - L'assemblée générale a abordé plusieurs sujets stimulants et mobilisateurs : grève étudiante, volet 2, enquête sur la direction des études. Nous souhaitons que cette mobilisation se poursuive l'an prochain.
- Consolider les différents comités syndicaux.
 - Voir les rapports des comités au point 1.

- Mettre sur pied un comité syndical SST.
 - Un comité paritaire a été mis sur pied et est à préciser la politique qui s'appliquera à l'ensemble de notre communauté. Nous y avons deux sièges réservés, un pour la formation technique et un pour la formation générale.
- Mettre sur pied un comité syndical de lutte contre la discrimination sous toutes ses formes.
 - La formation de ce comité devra se faire l'an prochain.
- Participer aux instances de la FNEEQ, de la CSN et du Conseil central des Laurentides.
 - L'équipe de l'exécutif, ainsi que certains membres, ont assisté aux regroupements cégep et aux conseils fédéraux organisés par la FNEEQ, au 30^e congrès de la FNEEQ et aux assemblées générales du Conseil central des Laurentides. Pour le congrès, nous avions droit à six délégués officiels et nous avons eu six délégués officiels : une première!
 - Michel Milot a été élu au bureau fédéral de la FNEEQ. Christiane Carrère a été élue au comité école et société de la FNEEQ.
- Amorcer des discussions afin de préparer les négociations de la prochaine convention collective.
 - Le sujet a été abordé par plusieurs membres durant les discussions sur le volet 2 et en conseil syndical. Par contre, ces discussions n'ont pas été en profondeur.
 - La question du fonds de grève a été discutée lors d'un atelier en regroupement cégep.
 - Ce travail devra être fait durant la prochaine année.

Relève enseignante

- Accueillir les nouveaux enseignants.
 - Une lettre de bienvenue a été distribuée aux nouveaux enseignants.
 - Un dîner d'accueil s'est tenu à l'automne. Nous avons demandé à nos délégués d'accompagner nos nouveaux membres, ce qui fut un succès en regroupant ainsi une vingtaine d'enseignants. Nous avons aussi présenté notre site Internet.
- Inviter les nouveaux enseignants à adhérer au SEECLG.
 - 19 nouveaux membres ont signé leur carte cette année.
- Promouvoir la participation des nouveaux enseignants à la vie syndicale.
 - Dans la lettre de bienvenue aux nouveaux enseignants, nous les avons invités à signer leur carte de membre et à se présenter aux différentes activités syndicales. Il y avait également un résumé des activités à venir et de leurs enjeux.
 - Un comité de la relève enseignante a été formé.
- Assurer le suivi de l'évaluation administrative des enseignants non permanents.
 - Nous avons reçu copie des lettres envoyées aux enseignants à la suite de leur évaluation. Aucun enseignant n'a demandé à être accompagné par un représentant syndical à une rencontre portant sur son évaluation avec la direction.
 - Le comité paritaire de suivi de l'évaluation administrative qui devait travailler sur l'évaluation n'a jamais été convoqué.
- Inviter les nouveaux enseignants à des ateliers d'information sur divers aspects de la vie syndicale (permanence, remplacement, priorité, assemblée générale, etc.).
 - Lors du dîner d'accueil, nous avons demandé aux nouveaux enseignants les sujets qui pourraient les intéresser pour des ateliers.
 - Aucun atelier n'a eu lieu cette année.

Service aux membres

- Faire le suivi des dossiers.
 - L'équipe de l'exécutif tient à jour les différents dossiers et en fait rapport en réunion une fois par semaine. Ces réunions hebdomadaires ont été interrompues durant la grève : durant celle-ci, les communications entre les membres de l'exécutif ont été pratiquement constantes.
 - Un dossier nous a particulièrement occupés : celui de la grève étudiante.
 - Nous avons fait plusieurs accompagnements sur demande de nos membres, pour des raisons diverses.
- Animer des ateliers liés à différents dossiers syndicaux (interprétation de la nouvelle convention, assurances, tâche, C.I., etc.).
 - Aucun atelier ne s'est donné cette année.
- Assurer une juste interprétation de la nouvelle convention collective.
 - Nous avons continué à prendre connaissance de la nouvelle convention collective. Nous sommes restés en contact avec notre conseillère syndicale pour toutes questions relatives à la convention.
- Assurer la diffusion de l'information aux membres par l'entremise d'un journal syndical, du site Internet et par d'autres moyens.
 - Il y a eu plusieurs publications du *Portevoix* afin de transmettre l'information aux membres.
 - Durant la grève, le site Internet du SEECLG a été utilisé pour transmettre l'information sur les activités en soutien à la lutte.
 - Deux éditions d'un *Portevoix* spécial sur la grève ont permis aux enseignantes et enseignants de partager leur opinion sur la lutte étudiante.
- Poursuivre le travail de classement des documents du SEECLG.
 - Claudia a continué le ménage des vieux documents et la mise en œuvre du plan de classification.

1. Rapports des comités

1.1 Rapport des membres du comité des relations du travail (CRT)

Par Marie Achim

Le comité s'est réuni à onze (11) reprises au cours de l'année 2011-2012. Les discussions ont porté notamment sur les habituels sujets (impact de l'évolution de la clientèle, recommandations d'engagement, bilan d'utilisation des ressources, états d'utilisation des ressources, projets d'allocation, détermination de la période de vacances 2012, demandes de congé sans traitement, etc.), mais également sur une entente des sous-disciplines en musique et sur le dépôt d'ententes des sous-disciplines en théâtre-production et théâtre-interprétation, sur les modalités d'affichage pour les charges, et sur la poursuite de session H2012 en août prochain. Des propositions provenant de l'assemblée générale ont été également présentées en CRT. La partie patronale a accepté nos demandes concernant la répartition des allocations au volet 2 pour les coordinations (ajout d'allocation dans certains programmes et utilisation de fonctions au lieu de paliers pour le nombre de profs et le nombre de cours différents). Finalement, le comité s'est réuni une dernière fois en juin pour le dépôt du rapport du comité d'audition. N'ayant pas reçu le document à l'avance, il a été impossible à la partie syndicale de discuter du contenu.

Le point majeur de l'année 2011-2012 est le dépôt en CRT des chiffres utilisés par l'administration concernant le financement par programme (PES), et ce, après plusieurs années de demandes à cet effet. La partie syndicale du CRT remercie la partie patronale pour cette transparence nécessaire à une analyse plus concrète du projet d'allocation et un dépôt plus clair concernant les règles déterminant le nombre de groupes à ouvrir selon le nombre d'étudiants réels inscrits.

Face à l'incertitude quant à la population étudiante à l'automne 2012, il a été impossible de travailler sur le projet d'allocation pour 2012-2013. Les parties se sont entendues sur une rencontre à la mi-août pour la poursuite des discussions.

1.2 Rapport de la commission des études

Par Patrice Roy

Six réunions de la commission des études se sont tenues cette année. Parmi les événements clés, on retrouve :

- des travaux autour de la journée pédagogique du 9 novembre 2011, à laquelle plus de 100 personnes ont participé;
- la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains, recommandée pour adoption le 8 nov. 2011;
- le Calendrier scolaire 2012-2013, recommandé pour adoption le 8 déc. 2011;
- le Plan institutionnel de réussite et de diplomation (PIRD), sur lequel a œuvré un sous-comité de la Commission des études, recommandé pour adoption le 8 nov. 2011;
- la cohérence de l'AEC en services paralangagiers, recommandée pour adoption le 8 déc. 2011;
- la Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes (PIGEP), sur laquelle a œuvré un sous-comité de la commission des études. Une consultation a été amorcée le 2 fév. 2012, mais l'échéancier a été bouleversé par la grève (dixit la Directrice des études lors de la commission des études du 29 mars 2012);

- le rapport d'évaluation périodique de Technique de bureautique, recommandé pour adoption le 2 fév. 2012;
- la modification à la cohérence du programme Technique de la documentation, recommandée pour adoption le 29 mars 2012; et
- la modification à la cohérence du programme Techniques de l'informatique, recommandée pour adoption le 29 mars 2012.

Les biscuits furent moins nombreux en 2011-2012 qu'en 2010-2011, mais les travaux ont été importants et l'apport de toutes les participantes et de tous les participants fut apprécié.

1.3 Rapport des membres du conseil d'administration (C.A.)

Par Étienne Gendron et François Vervaet

L'année 2011-2012 fut particulièrement mouvementée au conseil d'administration. Deux dossiers ont retenu l'attention sur le plan syndical : la grève étudiante et le comité d'audition touchant la direction des études. Du côté de la grève étudiante, le conseil d'administration a adopté une proposition qui légitimait le mouvement étudiant (sans toutefois l'appuyer), réclamait une sortie de crise rapide et saluait le début des pourparlers entre le gouvernement et les étudiants. Malheureusement, dès le mardi suivant 24 avril, la ministre de l'Éducation Line Beauchamp excluait la CLASSE, ce qui rendait la proposition en partie caduque. Il n'y eut pas d'autre prise de position suite à l'adoption de cette motion.

L'autre dossier chaud fut le comité d'audition. Réclamé par une majorité d'enseignants et appuyé par une pétition, il fut mis en place par la directrice générale madame Monique Laurin, à la demande de la présidente du conseil d'administration, madame Monique Richer. La présence d'une délégation de nombreux enseignants lors de cette séance du conseil contribua à montrer à ce dernier l'importance qu'avait ce dossier pour le corps professoral. Malheureusement, il n'y eut aucune discussion de cet enjeu, et fort peu de questions de la part des membres. Lors de la réunion suivante du conseil, madame Richer tint à spécifier dans son mot de bienvenue que les travaux du comité avançaient et qu'un rapport lui serait déposé. C'est donc une affaire à suivre.

Outre ces deux enjeux d'importance, le conseil d'administration s'est penché sur une multitude d'autres dossiers : contentieux entre la ville de Sainte-Thérèse et le Collège sur la question des véhicules stationnés dans les rues, augmentation de certains frais administratifs pour les étudiants, achat d'un nouveau terrain de soccer en gazon synthétique, gestion des infrastructures sportives confiée à l'entreprise Sportmax, adoption des budgets d'investissement et de fonctionnement, et enfin, présentation des recherches effectuées dans le cadre du PIRD et adoption du plan par le conseil.

1.4 Rapport du comité de la relève enseignante

Par François Vervaet

Le comité de la relève enseignante a été formé cette année. Sur ce comité, Ian de Valicourt, Philippe Bélanger-Roy, François Vervaet et Sylvain Pinard siégeaient. Malheureusement, nous n'avons pas pu nous réunir durant l'année, mais les membres du comité ont été consultés sur les modalités d'affichage et sur le formulaire de postulation pour une tâche.

1.5 Rapport du comité des activités sociales du syndicat

Par Marie-Élisabeth Sicard

Pendant l'année 2011-2012, le comité social du SEECLG a organisé des 5 à 9 à l'occasion de la rentrée, à l'halloween ainsi qu'à la fin de la session A11. Des prix de présence ont été tirés à chacun de ces événements. De plus, en janvier 2012, l'hommage aux retraités a été suivi d'un dîner pour célébrer le début de la session. Finalement, un dîner *potluck* a été organisé en juin 2012 et les fonds habituellement consacrés à ce dîner ont été donnés au Fonds de soutien des étudiants.

1.6 Rapport du comité des assurances

Par Sylvain Pinard

Nous avons assisté à deux réunions du Regroupement des syndicats adhérents (RSA). Pendant l'année, nous avons consulté les membres sur la protection d'assurance-maladie qui a conduit au renouvellement pour l'année 2012 avec de nouveaux taux de cotisation à la hausse pour l'assurance-invalidité longue durée et pour l'assurance-maladie. Au sujet des voyages, le remboursement maximal passe à deux millions de dollars viager. Une autre consultation, qui s'est avérée positive au final, a été effectuée pour se positionner sur une nouvelle police d'assurance donnant l'option de trois modules à couverture variable. Nous sommes actuellement en appel d'offres pour ficeler le tout avant le début 2013. Un Guide sur la retraite a été produit et lancé au Congrès FNEEQ de Granby. Enfin, nous avons écrit un article dans le *Portevoix* afin de répondre aux multiples questions que les membres se posent quant au fonctionnement de nos assurances.

1.7 Rapport du comité de perfectionnement

Par Patrice Roy

Le comité de perfectionnement est un comité paritaire où, en 2011-2012, siégeaient trois représentants enseignants (Bernard Lavoie, Claude L. Laroche et Patrice Roy) de même que quelques représentants de la partie patronale (typiquement Sonia Coutu, DRH, de même que Katia Tanguay, aussi des RH, puis Lucia Lepage ou Micheline Allard selon les moments). Des invités occasionnels se joignent à nous pour des dossiers précis, par exemple les formations collectives de type PERFORMA. Francine Authier, conseillère pédagogique, est la nouvelle participante la plus notable cette année.

Le comité s'est réuni formellement à environ trois reprises par session, et quelques réunions informelles des membres enseignants se sont ajoutées lorsque des dossiers plus délicats demandaient qu'il y ait place à des débats bien sentis. Le comité a d'ailleurs poursuivi ses travaux pendant la grève étudiante, dans le respect du protocole entendu entre les étudiant(e)s et la direction du Collège.

L'année scolaire 2011-2012 fut la deuxième année d'application de la nouvelle politique de remboursement des activités de perfectionnement. De légers ajustements à certains libellés ont été apportés pour fins de clarification, et un assouplissement des procédures pour des cas de sur-spécialisation récurrente (réécriture au 2^e ou au 3^e cycle universitaire) a été mis en place pour tenir compte du calendrier un peu particulier dans de tels cas. Pour le reste, tel qu'annoncé l'année précédente dans plusieurs médias du Collège, les règles ont été appliquées avec plus de rigueur, surtout en lien avec les échéances et les pièces justificatives, la période d'ajustement d'un an étant maintenant passée. Le comité invite toutes les enseignantes et tous les enseignants à profiter du financement qui leur est offert pour le perfectionnement, mais rappelle aussi à toutes et à tous l'importance de se renseigner et de procéder dans le respect des règles en vigueur pour obtenir tout le financement auquel vous pourriez avoir droit.

Cette année encore, plus de 120 dossiers distincts furent traités, et la très grande majorité d'entre eux fut acceptée.

1.8 Résumé des activités du comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

Par Annick Caron

PMAD

Dans le cadre du plan métropolitain d'aménagement et de développement, nous avons rédigé et présenté un mémoire intitulé : « *Aménager le territoire en fonction du transport en commun pour une mobilité durable* ». Ce mémoire mettait en relief les problématiques de transports et de stationnement au collège Lionel-Groulx et à la municipalité de Ste-Thérèse. Ce mémoire a été accueilli avec froideur, car il allait contre le désir de plusieurs municipalités de la région en lien avec la construction d'autoroute, notamment le prolongement de l'autoroute 19, plutôt que de miser sur diverses améliorations du transport en commun.

Certification Cégep Vert

Afin d'obtenir la certification Cégep Vert niveau 3, il fallait créer un fond environnemental d'intervention; dresser un bilan annuel et appliquer le principe d'amélioration continue; recevoir cinq (5) formations en éducation relative à l'environnement (ERE) et réaliser au moins quatre (4) activités de sensibilisation au sein du cégep. Ces objectifs ont été atteints et nous devrions recevoir la certification Cégep Vert niveau 3, le 15 juin prochain. Le fond environnemental d'intervention appelé fond vert a été créé à partir d'une augmentation de 5 \$/ vignette et nous avons déterminé des règles d'attribution de ce fond vert. Plusieurs activités de sensibilisation (p. ex. : En ville sans ma voiture) et de formation (p. ex. : ÉcoBureau) ont été offertes à la population du collège Lionel-Groulx.

1.9 Rapport du comité « Bien-être »

Par Marilyn Brault

Voici le rapport des deux réunions auxquelles Marilyn Brault a assistées. Ces réunions se sont tenues le 24 novembre et le 12 décembre 2011 :

Pour le 24 novembre 2011 :

La politique d'accueil du nouveau personnel est étudiée par les membres du comité. Le guide d'accueil du personnel (touffu, complexe, caduque et inefficace) est critiqué par Mme Coutu. Denis Samson présente les changements qu'il souhaite y apporter. Les membres du comité suggèrent plusieurs autres modifications.

Dans les jours qui suivent, M. Samson demande à chacun des membres du comité de passer individuellement aux Ressources humaines pour approuver la première ébauche du nouveau guide du personnel.

En date du 9 juin 2012, ce nouveau guide n'est toujours pas accessible sur le site du collège.

Pour le 12 décembre 2011 :

La politique sur le harcèlement au travail et ses procédures sont étudiées par les membres du comité. Un changement de nom est proposé pour la politique. L'idée de créer un comité externe et/ou neutre pour gérer certaines étapes des plaintes est également apportée.

Sonia Coutu mentionne que le programme 0-5-30 (0 tabagisme, 5 portions de fruits et légumes par jour et 30 minutes d'activités physiques par jour) vient d'être adopté au collège.

Mme Coutu nous informe que plusieurs employés ont suivi la formation sur la civilité dans la dernière année. Dorénavant, les prochaines formations devront être imputées dans les budgets de perfectionnement des différentes catégories d'emploi puisqu'il n'y aura plus de transferts fédéraux disponibles à cet effet.

Il est suggéré que le nouveau personnel signe un engagement à la civilité à leur entrée en fonction. Cette suggestion est acceptée.

Il est convenu de se revoir en janvier 2012.

Aucune rencontre n'a eu lieu à la session hiver 2012.

Marilyn Brault

Pour le comité sur la qualité de vie au travail, volet bien-être

1.10 Rapport du comité social du collège

Par Sylvain Pinard

Nous avons assisté à deux réunions du comité social du collège afin de préparer trois événements festifs. D'abord, ce fut l'organisation du dîner de Noël 2011 où nous avons discuté des modalités en plus de nous répartir les diverses tâches : accueil du personnel, location de la salle du Centre communautaire, traiteur, recherche de prix de présence, remerciements aux commanditaires, etc. Deuxièmement, nous avons planifié la demi-journée plein air au Domaine vert de janvier 2012 : les différentes activités offertes, le petit goûter, la logistique globale, etc. La température peu clémence a cependant limité la participation des employés. Enfin, nous avons eu la classique Cabane à sucre du jeudi saint où quatre enseignants plus moult représentants des autres corps d'emploi, dont des retraités, étaient au rendez-vous pour se sucrer le bec à Saint-Eustache.

1.11 Rapport du comité des usagers de la cafétéria

Par Nathalie Miljour

Voici les problèmes qui furent résolus :

1. Retrait des affiches et des panneaux publicitaires de malbouffe.

1.1 Présentation d'aliments sains près des caisses.

2. Amélioration du service offert au Kafé étudiant.

D'un commun accord, les parties souhaitent allonger les heures d'ouverture du Kafé étudiant, offrir plus de produits, tout en remplaçant les employés lors de leurs pauses, afin d'améliorer le service aux usagers. Or, pour parvenir à offrir plus de produits, le réfrigérateur du collège doit être réparé.

Malgré ces modifications, plusieurs problématiques ne furent pas solutionnées :

1. Aramark doit servir des repas sains du matin au soir

Aramark respecte minimalement ses engagements liés à la « qualité des aliments » et la « variété des produits offerts » lors du service du dîner (de 11h00 à 13h15). En dehors de ces deux heures et quart, les engagements ne sont pas respectés. La représentante d'Aramark admet cette lacune, tout en soutenant que ce n'est pas l'engagement qu'elle a pris avec nos administrateurs.

Or, il est clairement indiqué dans l'appel d'offre (no.3074) que : « Le respect de notre nouvelle politique alimentaire est obligatoirement requis¹ ». Dans la même perspective, il est indiqué dans les documents traitant du « Résultat de la présélection » : « Dans les 15 repas de la semaine... » Sans oublier qu'en date du 12 mai 2008, Aramark s'engagea à respecter la politique alimentaire « nous nous engageons à respecter toutes les conditions et spécifications apparaissant aux documents d'appel d'offres ».

Néanmoins, madame Brunelle et monsieur Beaumont soutiennent qu'Aramark doit offrir trois choix de repas sains durant l'heure du dîner (de 11h00 à 13h15). Pour solutionner ce problème, monsieur Beaumont a suggéré de réécrire le libellé suivant : « Vise à assurer à l'usager une consommation journalière de trois repas équilibrés, favorisant ainsi un régime alimentaire complet² ». Or, renier un engagement contractuel ne peut pas se faire ainsi, j'ai donc avisé les membres du syndicat de cette manœuvre plus que douteuse.

2. Plus de 50% de malbouffe dans les distributrices

Pour ce qui est des distributrices de breuvages et d'aliments, on m'a répondu qu'elle devait globalement présenter 50% de produits sains. Dans cette perspective, un sac de croustilles équivaut à une bouteille d'eau. Après vérification de la politique alimentaire, Aramark se doit plutôt d'offrir 50% d'aliments sains et 50% de breuvages sains.

¹ Direction des ressources financières et matérielles, « Appel d'offres 3074 Exploitation des Ressources financières et matérielles », 20 mai 2008 (signé par M. Beaumont).

² Collège Lionel-Groulx, « Politique alimentaire », version modifiée par le conseil d'administration le 4 octobre 2001.

3. Augmentation de 1% du prix de produits malsains pour la santé

La représentante d'Aramark a suggéré d'intégrer le 1% d'augmentation de la taxe de vente sur certains produits malsains pour la santé. Je tiens également à préciser qu'elle n'était pas en mesure de nous présenter une liste de prix. Néanmoins, les autres personnes présentes sur le comité, dont monsieur Beaumont, acceptèrent cette proposition. J'ai précisé qu'il était certes intéressant pour un fournisseur d'aliments d'augmenter le prix de vente de ses produits les plus rentables, mais qu'il se conformerait à la politique alimentaire en réduisant, en contrepartie, le prix des aliments sains.

4. L'insalubrité des tables de la cafétéria

J'ai souligné que l'imputabilité relativement à la malpropreté de la cafeteria incombe tout autant aux étudiants qu'aux administrateurs du collège. De fait, la cafétéria n'est plus nettoyée durant le jour, ce qui est intolérable suivant les règles minimales de l'hygiène. Bien que nous ayons connu une augmentation du nombre d'étudiants, nos administrateurs ont manifestement réduit les effectifs plutôt que de les augmenter.

Monsieur Beaumont a affirmé qu'il s'occupait de ce dossier.

Recevez, chers collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Nathalie Miljour

Professeur de sociologie

Représentante des professeurs pour le comité des usagers de la cafétéria

1.12 Rapport du comité santé et sécurité au travail

Par Sylvain Pinard

Un kiosque a été mis sur pied pour souligner la semaine SST ici au collège sous le thème des comités paritaires. Organisé en intersyndical, à cette table d'informations publique nous recevions Marie Blais, vice-présidente de la FNEEQ, Louise Jetté, présidente du Conseil central des Laurentides, Johanne Racette, responsable SST au Conseil central des Laurentides et Yvon Godin, président de la Fédération des Employés des Services Publics. Nous avons assisté à la formation SST de deux jours à St-Hyacinthe en novembre 2011. Par la suite, un comité paritaire a été mis sur pied et nous avons eu trois réunions afin de préciser notre fonctionnement ainsi que la politique globale qui s'appliquera à l'ensemble de notre communauté.

1.13 Rapport du comité pour une politique des dons de solidarité

Par Sylvain Pinard

Nous nous sommes réunis à trois reprises pour élaborer une politique de dons et appuis fournissant des balises afin de mieux statuer sur les multiples demandes que nous recevons chaque année. Le document de la politique est prêt, il attend l'assentiment de l'assemblée générale afin d'être mis en application.